



Table ronde « Stratégie et organisation régionale en région Provence Alpes Côte d'Azur »

Jean-Michel YOLIN (CGM, animateur de la table ronde)

Nous sommes actuellement en fin de cycle, dans une période où nous pouvons dresser un premier bilan. Il faut éviter une coupure entre l'échéance de 2010 et les années suivantes. Si des avancées sont intervenues, il reste des efforts importants à mener. Au travers de cette table ronde, nous tenterons de dresser un premier bilan et d'en tirer des conclusions.

Les projets en maturation ont parfois besoin d'une impulsion pour décoller. Par ailleurs, les échanges d'expériences permettent à chacun de progresser, en s'inspirant des idées des autres.

Je retiens le chiffre de 2 euros par mètre carré et par an cité par l'un des intervenants, économie permise par le recours au numérique. Nous devons dès à présent réfléchir à la suite donnée au projet TIC & PME 2010 à l'échéance de ce dernier.

Georges JORDAN (directeur du marché international Saint Charles)

Mon intervention vise à témoigner de la création d'une interface fédérant un ensemble de PME. Le marché international Saint Charles est le premier centre de distribution de fruits et de légumes en Europe. Les centres de production en Europe sont au Sud alors que le centre de consommation est centré sur le Nord-est.

Il existe en France des marchés publics ou parapublics, alors que Saint Charles est totalement privé. Ce dernier représente 900 hectares, 500 entreprises, 3,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 300 000 mètres carrés d'entrepôts. Nous travaillons avec le monde entier et avons largement investi dans les TIC, qui sont vitales dans notre activité.

Nous avons créé en 1999 une communauté électronique privée, afin de permettre aux entreprises d'y trouver les informations dont elles ont besoin. 14 millions de connexions à cette communauté ont été recensés en 2007. Nous sommes les seuls en Europe à connaître en temps réels nos flux.

Nous avons travaillé sur une base d'information. Les transitaires rentrent sur la base de données un flux dès qu'ils en prennent connaissance. L'administration va alors décider sur cette base le nombre de véhicules qu'elle va contrôler. Nous exportons 35 à 40 % des volumes que nous traitons, ce qui nous a amené à réfléchir à la manière de réduire les procédures. Nous y sommes parvenus *via* une démarche dématérialisée, permettant de passer d'un délai de 10 heures à un délai de 3 minutes. 148 entreprises utilisent ce procédé.

Nous avons été confrontés à l'obligation de mettre en place une démarche de traçabilité. Plutôt que de laisser chaque entreprise développer sa propre démarche, nous avons mis en place le dispositif SCITEX, qui n'a coûté que 1 000 euros à chaque entreprise alors qu'il aurait été beaucoup plus coûteux s'il avait été développé individuellement par chaque entreprise.

Par ailleurs, nous avons développé une plateforme informatique d'échange, qui sera opérationnelle en octobre 2009. Elle est ouverte à l'ensemble de la communauté. Nous avons obtenu l'installation de la fibre optique.



Nous avons pris conscience de l'importance d'un lieu d'échange entre le monde économique et le monde institutionnel, ce qui nous a amené à créer une plateforme multimodale, regroupant toutes les sites logistiques des Pyrénées Orientales afin de bâtir une politique commune et de créer une interaction entre les sites. Nous avons créé un syndicat mixte regroupant le Conseil général des Pyrénées Orientales et Perpignan Méditerranée Communauté d'agglomération. Sous l'égide de la Chambre de commerce, nous avons créé l'association Plateforme. Tous les grands projets ont été portés dans le cadre d'un comité d'orientation stratégique.

En 2003, nous avons été invités par la DATAR car elle réfléchissait au concept des pôles de compétitivité. Elle nous a interrogés sur notre démarche communautaire. L'exemple de Saint Charles a servi à la construction du dispositif de pôle de compétitivité.

Nous avons également décidé de retirer notre toiture pour installer des cellules photovoltaïques (11 millions de KWh). Il s'agit du projet le plus important de centrale solaire intégrée au Monde. Ce projet démarrera au mois de mars.

Dans cette même logique, nous avons monté une démarche de groupement de PME à l'export (Saint Charles Export), pour laquelle nous avons été co-labellisés par Ubifrance et par le pôle de compétitivité. Le monde des PME a besoin d'une interface capable d'anticiper les besoins. Nous avons aujourd'hui la satisfaction de constater que nous sommes parvenus à supprimer totalement le papier grâce à la communauté.

Jean-Michel YOLIN

Merci pour votre tonus !

Georges JORDAN

Je regrette de vous avoir connus tardivement, car nous avons développé nos projets seuls et sur nos propres deniers ! . Mais il reste encore des axes de développements à considérer, qui tireront parti des travaux de TICPME.

François MAHE DES PORTES (président du Directoire de Marseille Gyptis International)

Ma société est privée mais n'a pas pour objectif de capitaliser. En effet, ses bénéfices sont réinvestis. J'ai eu la chance de travailler dans des entreprises qui ont bénéficié de partenariats publics – privés, comme GEMPLUS.

AP + est un produit qui a été lancé par des acteurs privés et publics, afin de remplacer les applications Protis à Marseille-Fos et ADEMAR au Havre. De nombreux acteurs sont intervenus dans le cadre de ce projet.

La place portuaire de Marseille-Fos a développé une stratégie de port de quatrième génération. Elle a opté pour une démarche de Mare Nostrum, qui a notamment pour objectif de :

- recevoir et d'envoyer les déclarations sûreté (règle de 24 heures avant chargement) ;
- répondre à temps aux opérateurs économiques ;
- favoriser les échanges inter-ports en Méditerranée ;



- accélérer la circulation des marchandises par la maîtrise et la fiabilité de l'information ;
- faciliter l'analyse de risque et fluidifier le débarquement.

Les PME sont très impliquées dans cette démarche. Je vous remercie pour votre attention.

Nathalie DAMERY (directeur du marketing stratégique et de la communication GS1 France)

GS1 France compte 30 000 entreprises adhérentes, dont 85 % de TPE et de PME. La filière des fruits et légumes est très complexe car les produits sont périssables, ce qui pose la question des stocks. Qui plus est, les produits viennent du monde entier. Les producteurs sont souvent de petites structures, qui n'ont souvent pas les moyens ni la formation nécessaires pour faciliter la communication avec les acteurs de la chaîne. Les produits ne sont en général pas codés.

GS1 propose des aides à la codification. Notre centre d'aide à la codification peut assister le plus petit des producteurs. Des GS1 existent partout dans le Monde.

La formation à la codification et à la traçabilité est essentielle dans des secteurs marqués par un fort turnover. Nous proposons des publications gratuites, dont certaines portent sur le marché des fruits et légumes.

Nous sommes proches de l'ensemble des acteurs (Saint-Charles, fédération, prestataires de services). GS1 a pour vocation d'aider les filières, quelles qu'elles soient.

Jean-Michel YOLIN

Comment tirer parti des connaissances accumulées, afin que cette région poursuive son développement ?

Eric NOTIN (échangeur PACA)

Le tissu économique régional est souvent composé de petites structures. Dans ces dernières, le manque de confiance est un frein majeur à l'utilisation de technologies. Nous avons un rôle important à jouer en matière de sensibilisation sur le terrain aux NTIC.

Les entreprises sur le terrain sont dynamiques et doivent bénéficier de conditions propices à l'utilisation de ces technologies. Notre structure ne peut travailler toute seule. Nous avons la chance de bénéficier dans la région PACA d'un réseau structuré. Nous travaillons avec d'autres échangeurs en France, dans le but de mutualiser nos expériences. Un travail important de conviction est nécessaire auprès des entreprises, qui n'ont pas toujours le temps nécessaire à l'analyse du retour sur investissement du recours aux NTIC.

Jean-Michel YOLIN

Les exemples positifs d'entreprises s'étant investies dans les NTIC sont de nature à inspirer les entreprises les plus prudentes. De ce fait, il est essentiel de recenser les expériences les plus positives.



Eric LOUETTE (mission transports intelligents, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire)

Mon exposé est plus général que les présentations effectuées avant la mienne. Le projet NORMAFRET a été lancé en 2003 et est porté par TTP aujourd'hui (support du pôle de compétitivité Itrans).

Les objectifs sont les suivants :

- participation aux comités internationaux de normalisation CEN, ISO et UN / CEFACT ;
- publication de documents normatifs (guides d'application, référentiels de bonnes pratiques) ;
- promotion et diffusion aux entreprises (PME) des solutions normalisées de fret intelligent.

Nous collaborons à plusieurs groupes de travail et avons lancé un programme dans le cadre d'un contrat de projet Etat – Région - repris depuis par le pôle de compétitivité Itrans – pour relier des plateformes physiques de fret entre elles et créer des plateformes virtuelles.

Le projet GESFIM a été évoqué hier au cours de la journée e-business. Il s'efforcera d'être une plateforme douanière, mais aussi de gérer des documents comme les ordres d'expédition et les bordereaux de livraison.

Nous avons identifié un projet sur le tracking des fruits et légumes. Nous allons lancer un projet ACTIMED (fACilitations pour la Transmission des Informations du commerce et du transport en MEDiterranée). Il s'agit d'une étude qui a pour objectif le développement d'un prototype pour le suivi global de la chaîne d'approvisionnement, avec la collaboration des ports. Il s'adosse sur deux pôles de compétitivité : le pôle Quali-Méditerranée et PEIFL.

Jean-Michel YOLIN

Je souhaite que chacun des intervenants nous explique en un mot la manière dont ils envisagent l'avenir.

Georges JORDAN

Des évolutions importantes existent actuellement en matière de logistique. Nous devons éviter de travailler sur des solutions propriétaires mais collaborer avec l'ensemble des ports de la Méditerranée.

Au travers du projet ACTIMED, nous souhaitons pouvoir nous positionner rapidement car des opportunités immédiates existent au Maroc, en Tunisie et bientôt en Algérie.

François MAHE DES PORTES

Je travaille avec des partenaires privés et publics dynamiques en matière de numérique. Je leur demande de continuer à rester exigeants et à fixer des objectifs clairs.

Nathalie DAMERY

GS1 fait partie de l'instance de coordination et souhaite poursuivre cette mission. Le rôle de TIC & PME est proche de celui de GS1. Je milite pour le développement des usages.



Eric NOTIN

TIC PME doit rentrer dans une phase de dissémination en régions. Nous suivons TIC PME depuis le début. Des travaux importants ont été menés. Les témoignages sont importants pour mobiliser les acteurs sur l'utilisation des NTIC.

Jean-Michel YOLIN

Avez-vous des questions ?

De la salle

La dissémination est un problème complexe, car les PME ne bénéficient pas toujours d'un environnement aussi favorable que celui de Saint-Charles et ne peuvent toujours travailler avec d'autres entreprises de leur secteur. Il faut les mettre en confiance, ce qui nécessite un travail de longue haleine.

Nous avons proposé dans un groupe fret du Grenelle de l'environnement une démarche conjointe de deux ministères en ce sens, afin d'atteindre une masse critique. Nous devons industrialiser le processus.

De la salle

Je travaille pour les vigneron champenois. S'agissant de la dissémination, comment Monsieur Jourdan fait-il pour obliger les entreprises à utiliser ses outils ? Comment aidez-vous une entreprise arrivant dans votre communauté ?

Georges JORDAN

Je n'aime pas le terme « d'obligation ». En 1999, nous avons lancé une démarche de zéro papier, en procédant par étape. Les entreprises arrivant chez nous comprennent très vite l'intérêt de cette démarche et s'y investissent naturellement.

Pierre FAURE

TIC & PME a vu le jour car la DGE a décidé d'investir. La question des standards n'est pas encore réglée. Certaines filières sont autonomes dans ce domaine et n'ont pas besoin de l'argent public, ce qui n'est pas le cas d'autres filières dans lesquelles aucun projet n'aurait vu le jour si l'Etat ne les avait pas aidées.

La question des plateformes collaboratives – importantes dans certaines filières - n'a pas été évoquée. Un appel à projet de la DGE pour les pôles de compétitivité devrait se clore début décembre et n'a pas non plus été évoqué au cours de la discussion.

Je crois fortement à la synergie entre TIC & PME et les pôles de compétitivité. Ces derniers regroupent dans les régions tous les acteurs se mobilisant pour la compétitivité du territoire. Il faut synchroniser les démarches menées dans TIC & PME et celles des pôles. La DGE devra travailler sur les suites à donner à TIC & PME. Ce dernier a largement traité des standards.